

COMMENT LES RÉGULATEURS ET LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES PEUVENT-ILS MIEUX SOUTENIR LA MICROFINANCE ?

DÉCOUVREZ LES RÉSULTATS ET LES PISTES CONCRÈTES DE RÉFLEXIONS ISSUS DE LA THÈSE DE DOCTORAT DE TRISTAN CABALLERO-MONTES, SOUTENUE PAR ADA.

CONTEXTE

Comment combiner des objectifs financiers et sociaux, tout en évitant les dérives du secteur de la finance inclusive ? C'est la question à laquelle s'est penché Tristan Caballero-Montes en réalisant sa thèse de doctorat « Dynamique du secteur microfinance : analyses de la réglementation, de la concurrence et de l'action collective ». Face aux critiques récurrentes des taux d'intérêt élevés, de l'émergence de crises, ou encore de la problématique du surendettement, cet enjeu est crucial pour les praticiens du secteur.

Outre son fonctionnement organisationnel incluant, entre autres, les décisions stratégiques ou la structure de gouvernance, chaque institution de microfinance (IMF) est **influencée par des dynamiques plus sectorielles** conditionnant fortement ses pratiques et performances. La thèse de doctorat se compose de quatre recherches étudiant des enjeux liés à trois dynamiques sectorielles affectant les pratiques des IMF : **la réglementation, la concurrence et le fonctionnement des associations professionnelles**. Cette thèse adopte alors une approche « systémique », où ces trois dynamiques sont étudiées comme présentant des interactions importantes à considérer en vue de soutenir la régulation du secteur. Par ailleurs, les recherches menées dans cette thèse témoignent d'une volonté de mobiliser des bases théoriques solides, tout en proposant des apports et pistes de réflexion concrètes pour des régulateurs, des associations professionnelles, ou plus généralement des organisations soutenant le secteur.

OBJECTIFS

La thèse vise 4 objectifs :

1. Tirer des enseignements du renforcement de réglementation de la microfinance sur les performances financières et sociales des IMF
2. Identifier l'implication des plafonds de taux d'intérêt pour l'inclusion financière des plus pauvres
3. Comprendre la réaction des IMF à l'imposition d'un plafond de taux d'intérêt dans un marché concurrentiel
4. Analyser les obstacles organisationnels rencontrés par les associations professionnelles

RÉSULTATS OBTENUS



QUELS SONT LES EFFETS DU RENFORCEMENT DE LA RÉGLEMENTATION AU BÉNIN ?

La Loi 2012-14 portant sur la réglementation des systèmes financiers décentralisés en République du Bénin visait à soutenir la formalisation et la viabilité financière des IMF, la protection des clients et le développement d'acteurs autres que les coopératives. En analysant les données de l'agence de supervision locale à travers divers indicateurs de performance, la recherche reconnaît que la réglementation fait sens par rapport aux buts poursuivis et qu'elle a en effet favorisé la confiance des bailleurs de fonds et des clients, et donc réduit des coûts de financement. Cependant, l'étude a constaté que les objectifs principaux n'ont pas été atteints et que **la réglementation n'a pas favorisé les durabilités financières et sociales**. En pratique, **l'étude souligne la nécessité de réfléchir à la manière d'encadrer le secteur sans le « sur-réglementer » et suggère des pistes de réflexion telles que la prise en compte d'aspects sociaux dans les réglementations** en valorisant les rôles endossés par les IMF comme l'éducation financière, ou encore le choix de mécanismes plus incitatifs vis à vis des réglementations contraignantes. La réglementation doit aussi tenir compte d'évolutions majeures, tels que la digitalisation des services et ses conséquences pour les IMF et les clients.



Tristan Caballero-Montes a défendu sa thèse en janvier 2022. © Tristan

Durée du projet

Octobre 2018 – janvier 2022

Zones géographiques

Bénin, Cambodge, Tanzanie



Bailleurs

ADA et le Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS)



Parties prenantes et partenaires

Contribution importante des réseaux de microfinance aux études de cas :
Cambodia Microfinance Association (CMA) et Tanzania Association of Microfinance Institutions (TAMFI)



Contribution via l'apport d'informations :

Association Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD) – Bénin





QUELLES IMPLICATIONS DES PLAFONDS DE TAUX D'INTERET EN MICROFINANCE ?

Cette étude examine l'effet des plafonds de taux d'intérêt. Avec une large collecte de données sur l'utilisation des plafonds, la recherche montre que **les IMF faisant face à aux restrictions offrent des crédits plus larges, suggérant qu'elles servent des clients moins marginalisés**. L'étude montre aussi que la concurrence renforce ce phénomène pour deux raisons : la détérioration de la capacité des IMF à recourir à la *cross-subsidization* des crédits et à une prise de risque de plus en plus importante dans leurs stratégies, menant par exemple à des refinancements importants des crédits existants. L'étude plaide contre l'utilisation des plafonds de taux en microfinance, en raison de l'effet négatif qu'ils induisent. **Il est essentiel de trouver un équilibre entre la possibilité de renforcer l'efficacité, de réduire les coûts et les prix, et le risque d'exacerber l'exclusion et réduire la transparence** par le biais de contrôles des taux d'intérêt. L'étude souligne aussi l'importance d'intégrer de nouveaux éléments dans la réflexion, telles que les conditions de marché et le niveau de concurrence.



QUELLES RÉACTIONS DES IMF FACE AU PLAFOND APPLIQUE AU CAMBODGE ?

Grâce à une étude de cas réalisée en collaboration avec l'association de microfinance cambodgienne (CMA), la recherche analyse l'imposition d'un plafond de taux d'intérêt dans le marché cambodgien. Elle suggère que dans un marché concurrentiel, un plafond de taux d'intérêt favorise les priorités commerciales des IMF au détriment de leur mission sociale. Cette étude suggère que **le plafond mis en place en 2017 n'a probablement pas atteint ses objectifs de protection des pauvres et de ralentissement de ce marché en « surchauffe », et qu'il a contribué au ciblage de clients moins coûteux et moins marginalisés par certaines IMF, ou au refinancement massif de crédits de clients existants**. Ce faisant, l'étude propose **un cadre d'analyse basé sur l'évaluation du marché selon deux critères, le niveau des taux d'intérêt et le degré de concurrence**, afin de juger au mieux des décisions à prendre en termes de restriction des taux d'intérêt. Ce cadre est ensuite appliqué de manière exploratoire à 53 pays.



COMMENT MIEUX SOUTENIR LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ?

L'étude de cas menée au sein de l'association de microfinance tanzanienne (TAMFI) identifie des **obstacles à sa gestion collective par les IMF membres, tels que l'hétérogénéité des IMF et de leurs besoins, la difficulté d'équilibrer les bénéfices et coûts** de l'appartenance à l'association, ou encore l'intégration de l'association dans les activités de régulation. **La recherche suggère des questions-clés de design institutionnel** que les associations peuvent se poser pour mieux comprendre les défis organisationnels auxquels elles font face et l'interdépendance de ceux-ci. Elle suggère une priorisation de ces questions en vue d'une opérationnalisation. Dans le cas de TAMFI, l'étude suggère de renforcer les relations entre les régulateurs et l'association, d'agir pour un changement de perspective des régulateurs quant au rôle de l'association, et de mieux aligner les intérêts des partenaires et des membres.

PERSPECTIVES

Suite à sa thèse de doctorat défendue en janvier 2022, Tristan a été accepté à la Harvard Kennedy School of Government (HKS) pour poursuivre ses recherches en microfinance. Ses travaux à HKS visent à explorer les liens d'interdépendance entre les différentes missions des IMF, à savoir les missions financières, sociales, et environnementales. Concrètement, ses recherches ont pour but de mieux comprendre les liens entre différentes dimensions des performances financières, sociales, et environnementales en microfinance, et d'identifier de potentiels synergies et/ou arbitrages entre ces dimensions. Pour ce faire, Tristan s'intéresse à la théorie et à l'analyse des réseaux, permettant de quantifier et d'analyser les relations entre de nombreux indicateurs de performance des IMF. Ces travaux visent à explorer une approche originale permettant finalement de mieux comprendre comment soutenir les différentes missions du secteur.

Soutien de ADA à la recherche :

En tant que partenaire de terrain, ADA a renforcé la crédibilité du projet de recherche de Tristan et favorisé l'obtention du financement de sa thèse tout en finançant certaines missions, participations à diverses conférences, ou en facilitant l'accès à différentes formations. La collaboration a également été essentielle pour réaliser l'étude de cas auprès de différents partenaires de l'ONG et pour nouer des contacts-clés dans le cadre de missions de terrain.

ADA a également offert un soutien technique et un partage d'expériences quant aux approches et résultats développés dans la thèse. À l'occasion de séminaires, réunions, ou simples contacts avec ADA, la thèse a bénéficié d'un feedback important de la part d'experts du secteur. Enfin, le rôle de ADA est essentiel dans la diffusion des résultats de recherches et la valorisation des travaux menés dans la thèse auprès des praticiens.

Pour ADA, la recherche est un moyen pertinent de produire de nouvelles connaissances utiles pour le secteur de la finance inclusive, à condition que cette recherche soit liée aux problématiques du secteur et qu'elle utilise les données du terrain. Cette thèse s'inscrit dans cette logique, puisqu'en collaborant dès le départ avec Tristan sur la définition d'un projet commun, ADA s'assure que la recherche répond aux besoins des praticiens du secteur et facilite l'accès aux données du terrain. A terme, ces nouvelles connaissances viendront alimenter les projets actuels et futurs de ADA et du secteur.

www.ada-microfinance.org



ADA est associée avec le CERMI - Centre for European Research in Microfinance, dont l'Université de Mons est membre fondateur, afin de développer des projets de recherche, des publications académiques et des ateliers de partage de connaissances entre les chercheurs du CERMI et les praticiens du terrain.